Document generated on 10/11/2024 10:09 p.m.

Politique et Sociétés

L'histoire des idées, de Marc Angenot, Liège, Presses universitaires de Liège, 2014, 394 p.

Guillaume Sauvé

Volume 35, Number 1, 2016

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1035804ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1035804ar

See table of contents

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)
1703-8480 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Sauvé, G. (2016). Review of [*L'histoire des idées*, de Marc Angenot, Liège, Presses universitaires de Liège, 2014, 394 p.] *Politique et Sociétés*, *35*(1), 166–168. https://doi.org/10.7202/1035804ar

Tous droits réservés © Société québécoise de science politique, 2016

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Les chercheurs qui se pencheront sur celle-ci dans l'avenir devront éventuellement se poser des questions maintenant trop ambitieuses avec le peu de recul que nous avons : pourquoi, par exemple, la mobilisation de 2007 et 2008 a échoué alors que 2012 a été le théâtre de la plus importante grève étudiante de l'histoire du Québec ? Pourquoi les résultats de la grève de 2012 n'ont pas été plus favorables aux étudiants que ceux de 2005 alors que le nombre de grévistes et leur détermination à poursuivre la grève y ont été de loin supérieurs ?

L'effort des contributeurs du volume dirigé par Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri mérite d'être souligné : il s'agit d'une des premières publications sur la plus importante grève étudiante de l'histoire du Québec à dépasser le stade de la polémique, de la revendication politique et du témoignage individuel. La conflictualité politique entourant toujours la grève étudiante fait du projet d'une recherche scientifique sur le sujet une entreprise de haute voltige, de laquelle l'ouvrage sort globalement indemne. Il marque en ce sens une étape clé dans l'appropriation de la grève par les chercheurs. Revendiquant une inspiration des travaux de Charles Tilly, Sidney Tarrow et Doug McAdam, les coordonnateurs de l'ouvrage ont choisi, à ce stade hâtif de l'incubation sociale de la grève, de mettre l'accent sur les pratiques des militants. Plus qu'une réflexion sociohistorique axée sur l'analyse causale, c'est une ethnographie d'une mouvance militante, riche en descriptions, que nous offrent les diverses contributions à ce volume. On ne peut que souhaiter que des recherches futures les amènent eux, et d'autres chercheurs, à se pencher sur une autre dimension du programme de recherche mis en place par Tilly et ses collègues : les processus sociaux qui ont conditionné le développement d'un tel répertoire d'actions contentieuses.

Michel-Philippe Robitaille
Département de sociologie,
Université du Québec à Montréal
robitaille.michel-philippe@courrier.uqam.ca

L'histoire des idées, de Marc Angenot, Liège, Presses universitaires de Liège, 2014, 394 p.

Dans le monde universitaire francophone, l'histoire des idées est une discipline méconnue et incomprise. Si elle jouit d'une solide légitimité scientifique aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne, c'est tout le contraire en France, où elle est souvent dédaigneusement écartée sous prétexte qu'elle porte sur un objet par trop intangible. Partant de ce constat, Marc Angenot se porte dans cet ouvrage à la défense de cette discipline, dont il entend, d'une part, démontrer la légitimité et, d'autre part, confronter les principaux objets, approches théoriques et enjeux épistémologiques. Ce faisant, il s'adresse principalement au monde intellectuel français, dont sont issus la plupart des auteurs avec lesquels il engage une discussion poussée (Michel Foucault, Raymond Boudon, Régis Debray et bien d'autres).

La liberté du style d'écriture de l'auteur surprendra le lecteur qui pense trouver dans cet ouvrage un manuel de méthode : Angenot y compare certes des approches et des objets théoriques, mais il présente aussi des réflexions personnelles et des études de cas parfois fort poussées. L'auteur le reconnaît d'emblée, décrivant son ouvrage comme « un essai avec ce que ce genre compte de subjectif et de conjectural (et de libertés digressives) » (p. 5). Ce vaste programme repose sur le savoir encyclopédique d'un chercheur d'expérience, professeur émérite au Département de langue et littérature françaises de l'Université McGill qui a derrière lui plusieurs décennies d'étude de la rhétorique et du discours social, auxquels il a consacré quelque trente ouvrages. L'érudition de l'auteur est indiscutable, mais, en l'absence d'un fil d'argumentation bien déterminé, il n'est pas toujours évident de saisir la logique qui prévaut à l'organisation des chapitres et à leurs subdivisions.

Le premier chapitre est sans doute le plus intéressant pour les profanes de l'histoire des idées. Angenot y fait tout d'abord

un état des lieux de la discipline, telle qu'elle s'est établie dans les mondes universitaires anglo-saxon et germanique. Il se tourne par la suite vers la France, où il entreprend de rallier, parfois contre le gré des principaux intéressés, de nombreux penseurs contemporains (Raymond Aron, Marcel Gauchet, Pierre Rosanvallon…, plus d'une trentaine au total) à l'histoire des idées, arguant de leur contribution à cette discipline. Parmi ces « historiens des idées malgré eux », Angenot accorde une attention particulière à Foucault et à son *Archéologie du savoir*, qui énonce, dit-il, « un programme qui entre dans l'idée que je me fais d'une histoire des idées qui ne se raconterait pas d'histoires » (p. 28).

Au deuxième chapitre, Angenot cherche à définir l'intangible objet de l'histoire des idées. L'influence de Foucault est ici bien visible, puisque l'auteur reprend résolument les principes immanentistes, « anti-cohérentistes » et anti-téléologiques du philosophe français dans sa période structuraliste. Ce qui intéresse l'historien des idées, pose Angenot, ce sont les « idées collectives » en tant que « faits sociaux », et non pas la pensée des grands auteurs. « Pour l'historien des idées et des discours, explique-t-il, c'est l'évidence : il ne traite ni des usagers individuels ni d'événements d'énonciations singuliers, ni de situations psychologiques d'appropriation, il les refoule du moins, il les secondarise au profit du fait social trans-individuel qu'il extrait » (p. 57). La suite du chapitre est consacrée aux concepts les plus couramment utilisés pour désigner les idées collectives, tels que « discours », « idéologie », « mythe » et « croyance ».

Les troisième et quatrième chapitres présentent un vaste catalogue d'objets d'études et de manières de les appréhender. L'auteur y fait notamment la critique de l'« approche classique » de l'histoire des idées, qui consiste à suivre l'évolution d'« idées trans-historiques » (p. 125). Il présente aussi la *Begriffsgeschichte* (histoire des concepts) initiée par Reinhart Koselleck et qui, contrairement à la précédente méthode, appréhende les concepts « dans leur circulation polysémique » (p. 153). Angenot se fait davantage critique au sujet des travaux de Hayden White et des théoriciens du *Linguistic Turn*, ce courant historiographique qui refuse l'existence de critères de vérité dans la narration historique. Plusieurs études de cas, parfois fort détaillées, viennent illustrer ces réflexions théoriques : sur les concepts de progrès, de nature humaine, d'égalité, de totalitarisme, et sur le conflit des mémoires, notamment.

Au cinquième chapitre, Angenot s'interroge sur le rôle des idées dans l'histoire. Il pose tout d'abord que les idées ne sont pas déterminées par la conscience, par la conjoncture ou par une vérité transcendante. À partir d'exemples et de travaux contemporains, il examine ensuite trois rôles historiques que l'on attribue aux idées, soit ceux d'inspirer l'action, de légitimer les institutions et les communautés, et de contribuer à provoquer certains grands événements.

Le sixième chapitre vise à répondre aux objections les plus courantes adressées à l'histoire des idées. Pour Angenot, ces objections proviennent avant tout de ce qu'il appelle le « paradigme holiste », auquel il associe notamment les marxistes, l'École des Annales, la sociologie de Pierre Bourdieu, le positivisme et le post-modernisme. Tous ces courants de pensée, avance-t-il, ont en commun une « axiomatique » qui considère les idées comme des illusions masquant l'action réelle de « forces non-idées » (p. 284) que sont les intérêts, la libido, l'habitus, etc. Or, réplique-t-il, cette perspective implique la présomption infalsifiable de la fausse conscience des acteurs sociaux et, surtout, l'arrogante prétention du chercheur à connaître les intérêts authentiques mieux que les sujets qu'il observe. Angenot entreprend ensuite, à partir d'un débat sur les origines du fascisme en France, de répondre aux reproches des « historiens tout court » (p. 295) à l'encontre de l'histoire des idées. Il est tout aussi légitime, leur rétorque-t-il, d'étudier les idées en elles-mêmes que d'isoler d'autres domaines du social comme l'économique ou le politique, si l'on garde en tête que « ces démarches divergentes n'ont de sens et de pertinence heuristique que selon une problématique déterminée – et

non comme un axiome historiographique indiscutable » (p. 307).

Dans le septième et dernier chapitre, Angenot propose quelques « règles heuristiques » destinées à guider la démarche de l'historien des idées, à savoir : ne pas concevoir l'histoire en forme de progrès ou d'« alternatives rigides », et ne pas juger les idées à partir de leurs applications. Sur ce dernier point, il se dresse contre la tendance contemporaine à juger du passé à partir du présent. À l'inverse de cette attitude, il propose d'adopter une « morale méthodologique » (p. 338) qui vise à dire, du mieux possible, la vérité au sujet de ceux qui ne sont plus là pour se défendre.

Il est regrettable que cet ouvrage ne mène pas de véritable discussion méthodologique et épistémologique avec les théoriciens de l'histoire des idées qui, paradoxalement, reçoivent beaucoup moins d'attention que certains penseurs qui se dissocient pourtant explicitement de la discipline, à commencer par Foucault. Or, la définition « anonyme, collectiviste et diachronique » (p. 57) que donne Angenot de l'histoire des idées est loin de faire l'unanimité au sein de la discipline. Quentin Skinner, qu'Angenot cite à plusieurs reprises avec approbation, élabore une méthodologie visant à restituer l'*intention* des auteurs, et non pas à identifier un discours qui les dépasse. C'est aussi l'objectif de la méthode élaborée par Leo Strauss, théoricien incontournable de la discipline, qui n'est pourtant pas cité une fois dans le livre d'Angenot. En fait, c'est toute la branche de l'histoire des idées qui se concentre sur l'histoire de la *pensée*, et donc sur l'intervention créative de penseurs individuels dans le domaine discursif, qui se trouve ainsi ignorée sans justification suffisante, ce qui donne de la discipline une vision partielle qui limite d'autant la valeur heuristique du propos. Dans l'ensemble, le choix des interlocuteurs et des nombreux auteurs cités ne répond d'ailleurs pas à une logique argumentative claire. Dans le cas des auteurs québécois, par exemple, pourquoi citer Yvan Lamonde, Josiane Ayoub et Régine Robin, mais pas l'ouvrage de JeanGuy Prévost ou celui dirigé par Dalie Giroux et Dimitrios Karmis, qui portent sur les approches de l'étude des idées politiques, ou encore les travaux de Gérard Bouchard et de bien d'autres historiens qui ont fait l'histoire des idées au Québec ?

L'histoire des idées démontre avec conviction un point essentiel que Marc Angenot résume parfaitement en épilogue : « l'histoire des idées est légitime » (p. 345). Auprès d'un lectorat qui méconnaît cette discipline ou, mieux, qui lui est hostile, l'ouvrage atteint son principal objectif.

Guillaume Sauvé
candidat au doctorat – Sciences Po Paris
guillaume.gregoiresauve@sciencespo.fr

La préférence pour l'inégalité. Comprendre la crise des solidarités, de François Dubet, Paris, Seuil, coll. « La République des idées », 2014, 112 p.

François Dubet, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, sociologue français bien connu notamment grâce à ses travaux importants sur l'école, interroge dans ce court essai la « crise des solidarités » qui expliquerait en bonne partie la spirale des inégalités qui touchent aujourd'hui la plupart des pays, dont la France qui lui sert ici d'objet. À partir d'une réflexion sur la relation qu'entretiennent la croissance des inégalités et le délitement des liens de solidarité, il cherche à remettre en question cette doxa selon laquelle les inégalités seraient simplement un effet de l'économie de marché que de bonnes politiques économiques devraient pouvoir corriger. Un raisonnement trop simpliste, croit Dubet, qui adhère plutôt à la relation inverse : il faut produire de la solidarité pour combattre les inégalités. Comme il l'explique : « Ce ne sont pas seulement les inégalités et les crises économiques qui affectent les liens de solidarité ; c'est aussi et peut-être surtout la faiblesse de ces liens qui explique le creusement des inégalités » (p. 13). Dubet nous invite conséquemment à réfléchir à la construction de nouvelles formes de solidarités, compatibles avec des sociétés démocratiques ouvertes et plurielles, tout en étant